



**La Gazette du
Lumensonesque**

**Numéro 31 :
Juin 2011**



Chers amis,

Depuis maintenant plus de trois semaines plus une goutte d'eau dans le ruisseau de Verrières, plus une goutte de vie, toutes nos réserves sont au plus bas et l'été ne fait que débuter, à nous tous d'être responsable, et d'utiliser avec la plus grande économie cette ressource qui lorsqu'elle nous manque nous montre à quel point notre avenir lui est viscéralement lié.



Ce manque d'eau qui met cruellement en évidence les dysfonctionnements de notre assainissement renforce notre volonté de voir se réaliser le plus rapidement possible notre nouvelle station d'épuration et nous fait être insistant auprès du SIVOM pour que ce projet aboutisse.

Cette sécheresse qui s'installe, cette pénurie qui se ressent un peu plus chaque jour nous renforce dans l'idée que, tout comme les chênes caussenards, pour s'enraciner puis se développer sur ces territoires, les hommes et femmes de ce pays doivent puiser au plus profond d'eux même cette capacité à vivre au pays.

Vivre et se développer c'est concrètement des opportunités, des projets, et la volonté de décider plutôt que de subir. Opportuniste ! C'est la moindre des choses, en utilisant le 1% de l'Autoroute pour financer deux opérations d'enfouissement de réseaux à Verrières et à Vezouillac. Décider plutôt que de subir, en proposant et en travaillant à la genèse d'une Communauté de communes rurales, comprenant au mieux nos problématiques mais en capacité humaine et financière suffisante pour réaliser des projets et développer des synergies avec les Communes voisines et le Bassin de Vie de Millau.

Des projets, des idées, la volonté de les réaliser caractérise cette équipe municipale à laquelle j'ai la chance de participer, que ce trente et unième numéro de notre gazette, soit l'occasion pour moi de la remercier et de remercier tous ceux et celles qui par leurs actions font vivre et animent notre commune.

Bonne lecture.

*Votre Maire
Jérôme MOURIES*

LE BULLETIN MUNICIPAL

Four communal

Ca y est ! Le four communal de Verrières redécouvert par Elian Unal, sorti de terre par le travail de tous les Verriérois, et reconstruit par Elian et Jean-Jacques est rénové. Sa toiture en lauze de pays a été terminée ce printemps par l'entreprise F. Tabart.



Le coût total des travaux de toiture est 6.257 € HT. Nous avons reçu des aides du conseil général pour un montant de 1.279,48 €, de la région pour un montant de 1.808 € et du parc des grands causses pour un montant de 1.346 €. La part restant à la charge de la commune s'élève à **1.824 € HT**



L'inauguration est programmée pour le Samedi 24 Septembre 2011.

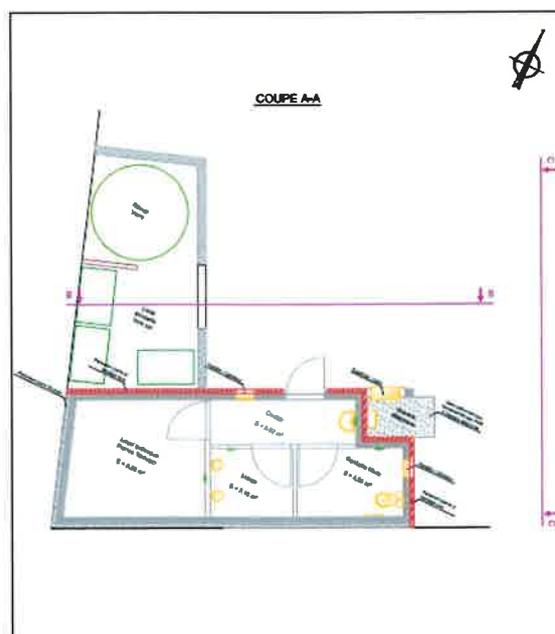
Cœur de village de Verrières

La première tranche de réalisation des murs en pierre et de réfection du toit de l'église est terminée. C'est l'entreprise Da Costa qui a réalisé les murs. Le coût des travaux est de 12.211,16 € TTC pour le mur du cimetière, 5.980 € TTC pour la porte du cimetière, 6.027,84 € TTC pour le mur le long de la salle des fêtes et 11.553,36€ TTC pour le mur le long du ruisseau. Soit un total pour les murs de **35.772,36€ TTC**. Pour le toit de l'église c'est l'entreprise Tabart qui a effectué le remplacement des ardoises pour un montant total de **6.823,49 € TTC**.

Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 35.000 € par le 1% A75, et par deux aides de 18.900 € et de 5.670 € de la région. Nous n'avons pas à aujourd'hui de visibilité quand aux aides du département ; celles-ci étant conditionnées par la qualité environnementale du dossier. Nous avons transmis ce printemps notre dossier d'aménagement aux services du département. Nous n'avons pas encore de réponse, aussi nous avons décidé de ne réaliser en fin 2011 que la seconde tranche du projet (financé par les aides de l'état et de la région) et nous n'engagerons la dernière tranche en 2012 qu'en fonction des aides du département.



Cette seconde tranche d'aménagement, c'est la construction du bâtiment sanitaire répondant aux normes handicapées (normes obligatoires en 2015), le local technique France télécom, qui permettra de recevoir les futurs équipements ADSL, le récup-verre semi-enterré et le local poubelle. Dans cette tranche, est prévue la réalisation d'un réseau pluvial permettant de capter les pluies devant le parvis de la mairie, et la reprise des réseaux d'éclairage public sur la place.



La dernière tranche conditionnelle d'aménagement consistant à un réaménagement paysager de la place, sera programmée en 2012 après les travaux d'enfouissement de réseaux et d'assainissement.

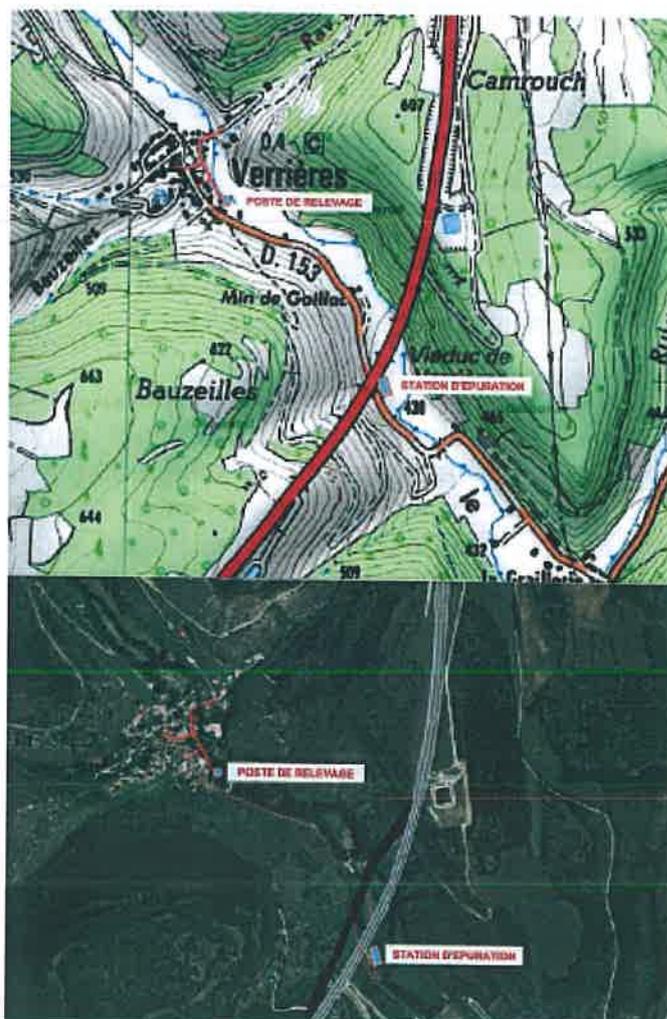


A l'automne et en parallèle, c'est l'entreprise INEO qui va réaliser dans le cadre du 1% A75, l'enfouissement des réseaux électriques et télécom autour de l'église et de la mairie. Le coût total de cette opération est de **129.231,17€ TTC** pour les réseaux EDF et **19.098,18€ TTC** pour les réseaux Télécom soit un montant total de **148.329,35€ TTC** la part résiduelle de la commune est de **8.233,16€** soit un taux de subvention de 94%.

L'assainissement

Une première étude du futur réseau d'assainissement et de la station d'épuration a été effectuée par le SIVOM Tarn & Lumensonesque. Après quelques difficultés quant à l'implantation de la station (inondabilité, accessibilité, proximité de l'autoroute), celle-ci devrait être logée sous le Viaduc. Cette station est une priorité pour notre commune, nous mettons tout en œuvre pour que ce projet aboutisse rapidement.

Ci-après extraits du rapport d'étude



1.2.3.2 Fonctionnement des installations existantes

La collecte des eaux usées du village de Verrières est assurée par un réseau séparatif de diamètre variant de 150 à 300 mm et de nature PVC ou Amiante-ciment. Le réseau comporte quatre déversoirs d'orage situé à faible profondeur.

Le réseau d'assainissement est raccordé à une unité de traitement d'une capacité nominale de 250 Equivalents-Habitants composée de :

- Un dégrilleur ;
- Un décanteur digesteur ;
- Un décolloïdeur (filtre pouzzolane) ;
- Un système d'épandage dans le sol.

La filière de traitement ainsi que la partie du collecteur situé dans le Lumensonesque sont obsolètes et vétustes. A l'heure actuelle, il est établi que les eaux usées du bourg de Verrières sont rejetés sans véritable traitement dans la rivière Lumensonesque dont la qualité est classée Excellente.

1.2.3.3 Etat des réseaux et équipements existants

Le réseau d'assainissement de Verrières est bâti autour d'un collecteur principal disposé dans le lit et en rive droite du Lumensonesque. Le fil d'eau de ce réseau se situe à un niveau très proche voir inférieur au niveau courant du Lumensonesque.

Il a ainsi été constaté via les différents rapports d'expertises et d'études que des défauts d'étanchéité des conduites ou des regards permettent une intrusion d'eaux claires parasites directement depuis le Lumensonesque. Il apparaît également qu'en période de crue, et fréquemment, les tampons de regards soit submergés.



Photo 1 : Regard existant vétuste



Photo 2 : Décanteur n°4 en aval du réseau



Photo 3 : Rejet de branchement

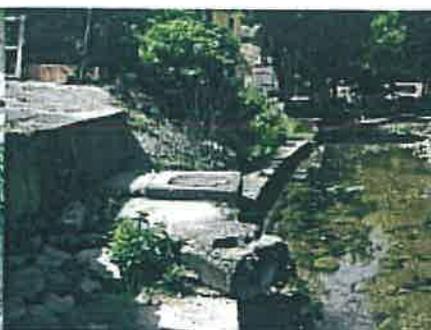


Photo 4 : Réseau de collecte principal dans le Lumensonesque



Photo 5 : Réseau de collecte submergé

La filière de traitement ainsi que la partie du collecteur situé dans le Lumensonesque sont obsolètes et vétustes. La situation en zone inondable de la station d'épuration, submergée à plusieurs reprises, et les fortes charges hydrauliques collectées, dû à un réseau situé dans un cours d'eau et non étanche, expliquent en majeure partie l'origine de ces désordres.

Il est également à préciser que la station d'épuration existante, de type décantation primaire et filtration par tranchée drainante, comprend de nombreuses incohérences compte tenu de l'évolution démographique du village de Verrières et des caractéristiques des volumes d'eaux à traités. Ainsi, la station d'épuration de Verrières est surdimensionnée. Avec une capacité nominale de 250 Equivalents-Habitants pour le traitement de moins de 150 EH en pointe, la capacité d'épuration est quasiment doublé. La filière de traitement par décantation primaire n'est également pas ou peu appropriée aux fluctuations saisonnières des volumes d'effluents à traiter qui caractérise en partie le Village de Verrières.

A l'heure actuelle, il est établi que les eaux usées du bourg de Verrières sont rejetées sans véritable traitement dans la rivière Lumensonesque dont la qualité est classée Excellente.



Photo 1 : Station de traitement de Verrières



Photo 2 : Résurgence d'eaux usées non épurées en aval du lit d'épandage

Les travaux de Vezouillac

Il n'y a plus un poteau dans le village de Vezouillac. La seconde tranche de travaux financée par le 1% A75 pour l'enfouissement de réseaux a été réalisée.

Le coût des travaux de l'entreprise INEO est de 70.288,57€ HT pour l'enfouissement des réseaux EDF, 6.026,22€ HT pour les réseaux Télécom, ainsi qu'un avenant de 2.543,05€ HT incluant le cimentage de la descente du chemin de la souque. Le coût des travaux de l'entreprise Bousselier est de 12.833€ HT pour les fournitures et la mise en place de l'éclairage public.

Le coût total des travaux est de 91.690,84€ HT, la part restant à la charge du commun est de **15.360,28 € HT** soit un taux de subvention de 83%.

A l'automne, c'est la suite des aménagements (murs, plantations) qui vont être réalisés par les employés communaux.



Les travaux de voirie



Au printemps, ce sont des travaux préparatoires de création et curage de fossés sur le chemin de la Blaquière, qui ont été réalisés par nos employés communaux. Ensuite, c'est l'entreprise Sévigné pour le compte de la Communauté de Communes qui a goudronné la route de la Blaquière et l'entrée du Bel Air.

A Conclus, un muret protégeant le mur de soutènement existant a été réalisé par la Communauté de Communes. A l'automne, l'entreprise Sévigné goudronnera l'entrée de Conclus.



A la Fagette, les employés communaux ont réalisé un enrochement afin de consolider le pont.

A Verrières au quartier de la Fioux, le SIVOM Tarn & Lumensonesque a créé 150 ml de réseau d'eau potable et d'assainissement. La commune de Verrières a souhaité utiliser ces tranchées pour enfouir (dans le prolongement de l'opération cœur de village), les réseaux d'électricité, de télécom et en prévision un réseau d'éclairage public, et a mis à disposition ses employés communaux. A l'automne, INEO utilisera ces gaines pour remplacer la ligne EDF qui traverse le ruisseau.

Les impôts locaux

Cette année, un changement important a eu lieu dans notre fiscalité locale. En adhérant le 1er janvier 2011 à la communauté de communes du Tarn & de la Muse, s'est rajouté une colonne sur nos déclarations d'impôts locaux. Cette colonne est le taux de taxe intercommunale dont le produit sert à financer les charges transférées à la communauté.

Mais, cette année c'est aussi celle de la réforme de la fiscalité locale avec la nouvelle répartition des taux entre l'état, le département, la région, les communautés de communes et enfin la commune.

Le conseil municipal a souhaité que ces changements de taux ne modifient pas le montant total des prélèvements locaux (fiscalité communale et nouvelle fiscalité intercommunale).

Les impacts liés à la réforme de la fiscalité locale

La réforme de la fiscalité locale voulue par l'état consiste, en théorie, à un transfert de taux entre les différentes strates administratives et n'a donc, à fiscalité constante (sans augmentation de taux), aucun impact sur le montant total des prélèvements.

Cette réforme conduit pour verrières une modification des taux des taxes locales :

- Le taux communal de la taxe d'habitation passera en 2011 de 10,85 % à 15,34%. Cette augmentation est due à la rétrocession à la commune d'une fraction de 4,49% du taux départemental de la taxe d'habitation.
- Le taux communal du foncier bâti sera inchangé à 15%, ce taux n'étant pas impacté par la réforme.
- Le taux communal du foncier non bâti passera en 2011 de 76% à 79,69%. Cette augmentation est due à la rétrocession de l'état à la commune d'une fraction de 3,69%.
- Le taux communal de la CFE (contribution foncière des entreprises) sera de 32,16 %

Ces nouveaux taux communaux appliqués aux bases prévisionnelles d'imposition de 2011 fournies par la perception devraient générer un produit fiscal de :

Pour la Taxe d'Habitation : 15,34 % * 268.400 (Bases 2011)	= 41.173 €
Pour le foncier Bâti : 15% * 196. 200 (Bases 2011)	= 29.535 €
Pour le foncier non Bâti : 79,69% * 22.900 (Bases 2011)	= 18.249 €
Pour la CFE : 32,16% * 37.400 (Bases 2011)	= 12.028 €
Le montant total attendu pour 2011 devrait être de	= 100.985 €

Les impacts dus à l'adhésion à la communauté du Tarn & de la Muse

L'adhésion à la communauté Tarn et Muse, dont la fiscalité est additionnelle, va se traduire par une colonne d'imposition supplémentaire sur notre feuille d'impôts. Pour maintenir constant le montant total de prélèvement, nous devons baisser nos taux communaux dans les mêmes proportions.

Pour la taxe d'habitation, le taux de référence de la communauté pour 2010 est de 2,78 %. Le produit fiscal intercommunal attendu pour les bases fiscales de 2011 sera de $2,78\% * 268.400 = 7.461 \text{ €}$

Pour le foncier Bâti, le taux de référence de la communauté pour 2010 est de 5,07 % le produit attendu sera donc de $5,07\% * 196.200 \text{ (Bases 2011)} = 9.982 \text{ €}$

Pour le foncier non Bâti, le taux de référence de la communauté pour 2010 est de 28,14 % le produit attendu sera donc de $28,14\% * 22.900 \text{ (Bases 2011)} = 6.444 \text{ €}$

Pour la CFE, le taux de référence de la communauté pour 2010 est de 5,69 % le produit attendu sera donc de $5,69\% * 37.400 \text{ (Bases 2011)} = 2.128 \text{ €}$

Le montant total des prélèvements intercommunaux devant être perçus par la communauté du Tarn & de la Muse sera de **26.015 €**

Diminution des taux communaux

Pour conserver une fiscalité constante le montant à prélever par la commune devra être de $100.985 \text{ €} - 26.015 \text{ €}$ soit **77.431 €**

N'étant pas possible d'appliquer une variation différenciée sur les différentes taxes, nous appliquerons une variation proportionnelle pour diminuer nos taux.

Ce coefficient de variation sera de $77.431/100.985$ soit **0,766757**. Les quatre taux communaux seront donc diminués d'environ **24%**

Les taux communaux de 2011 seront les suivants :

- Taxe d'habitation : **11,76%**
- Taxe foncière bâti : **11,50%**
- Taxe foncière non bâti : **61,10 %**
- CFE : **24,65 %**

La réforme de l'intercommunalité

Nous avons rejoint au premier janvier 2011 la Communauté du Tarn & de la Muse reformant ainsi une communauté rurale dont les contours épousent le canton de Saint-Beauzely et dont les principales charges sont en 2011 :

- la voirie avec un budget annuel sur 2010 de 332.911 € (cette année c'est plus de 70.000 € qui seront investis par la communauté de communes sur notre voirie),
- le désendettement de la dette du SIVOM. A la création de la Communauté de Commune en 2005, la dette de l'ancien SIVOM gestionnaire de la voirie sur le canton représentait plus de 1,7 million d'Euro. Aujourd'hui cette dette est de 800.000 € avec un remboursement en capital annuel de 140.768 €. En restant isolée, la commune de Verrières remboursait chaque année 25.000€. En adhérant à la Communauté Tarn & Muse, le remboursement de Verrières a été repris par la Communauté de Communes.
- le moniteur sportif qui intervient dans les écoles du canton,
- le transport à la demande et le transport scolaire (regroupement pédagogique, sortie scolaire)

La nouvelle réforme des collectivités territoriales s'appuie sur une analyse de la décentralisation et repose sur quatre axes essentiels : la création du conseiller territorial (en remplacement des conseillers généraux et régionaux), la création des métropoles, la démocratisation des intercommunalités et la rationalisation de la carte de l'intercommunalité. Ce dernier point a conduit l'état à réaliser un schéma départemental de coopération intercommunale devant être adopté avant le 31 décembre 2011. Ce SDCI doit permettre de regrouper les intercommunalités, les communes isolées et de procéder à la suppression d'un certain nombre de syndicats de communes.

Le schéma proposé par l'état prévoit, dans une première mouture, le rattachement de la communauté de commune Tarn & Muse à la communauté de communes de Millau Grands Causses et à terme le partage du canton vers les deux communautés Millavoise et Saint-Affricaine.

Les élus de Verrières conscients de la ruralité marquée de leur territoire (plus de 15 exploitations agricoles, plus de 40 km de voirie goudronnée, plus de 5.000 Ha) ,en cohérence avec la communauté de communes Tarn & Muse qui a, de longue date, travaillé avec le SIVOM de Saint-Rome de Tarn (canton composé de 8 communes rurales), partagent la démarche d'une proposition alternative au schéma départemental. Nous avons travaillé en ce sens avec l'ensemble des élus lors de réunions de travail. Cette proposition de nouvelle communauté de communes regroupant les cantons de Saint-Beauzely et de Saint-Rome de Tarn et représentera plus de 5.000 habitants sera transmise courant juillet à la préfecture. Reste à convaincre les services de l'état du bien fondé de notre démarche.

A suivre

La Télévision Numérique Terrestre



Le relais de la « Rouvayrette » couvrant le village de Verrières pour recevoir la diffusion des 6 chaînes analogiques n'est pas reconnu par les services de TDF. La mise en conformité de ce relais pour le passage au numérique n'est pas envisagée. En conséquence les habitants du village de Verrières sont invités à s'équiper d'une parabole et d'un démodulateur par poste de télévision afin de recevoir les 18 chaînes de la TNT à compter du 8 novembre 2011.

L'état a prévu une aide financière de 250€ sans aucune condition de ressource mais uniquement pour les résidences principales.

Chaque dossier doit comporter une demande sur papier libre, l'original de la facture et une copie de l'avis d'imposition.

Les imprimés sont à la disposition des demandeurs à la mairie.

L'école de Verrières

Après quatre années passées dans notre école Isabelle LARGUILLE, notre institutrice nous quitte, elle sera remplacée à la rentrée par Madame Karine ALIBERT.

Le voyage scolaire s'est déroulé du 18 au 21 avril à Séverac l'Église avec l'école de Castelnau. Au programme initiation au golf, atelier de musique, et visite des Musées Fenaille, et Denis Puech.



Le Jeudi 28 Juillet à 20H30 Quinzaine de l'école de Verrières à la Salle des Fêtes, nous vous attendons nombreux.

LA SEMAINE DU GOUT A LA SAUCE VERRIEROISE

Avez-vous déjà vu des tables décorées, des plats servis à l'assiette et présentés comme dans un grand restaurant dans une cantine ?



A Verrières, Marylou, Lili, Georgette, Florence et Maryvonne, nos mamies « cordon bleu » ont concocté, durant une semaine, les repas pour les enfants de l'école et se sont coupées en quatre pour régaler les petites têtes blondes.

Voici les menus élaborés avec un thème par jour.. La salade et les fraises provenaient de leurs propres jardins, oreillettes et choux à la crème étaient « faits maison » !



Parents et enfants les remercient pour le temps qu'elles ont gentiment accordé, leur talent de cuisinière, leur générosité et pour toute leur ingéniosité pour que ce soit beau et bon !

Lundi:menu Mamie	Mardi: spécial Italie	Jeudi spécial jardin	Vendredi spécial mer
Salade de pommes de terre	SaladeTomate-	Pain de légumes	Salade saumon fumé-surimi
Charcuterie	Mozarella	Gratin de courgettes	Gratin de fruits de mer
Choux farcis	Spaghetti	Rôti de porc	Brochette de fruit et croquants
Oreillettes	Tiramisou au chocolat	Gaspacho de fraises et choux chantilly	
Crème Anglaise			



MOSAÏQUE

En 2010, dix-neuf peintres amateurs de la commune avaient contribué à la réalisation de la fresque exposée aujourd'hui dans la salle des fêtes.

Cette année, toujours dans cet esprit, une nouvelle équipe a relevé un défi et non des moindres, d'exécuter divers ouvrages en mosaïque dont voici le détail :

- **le panneau mural de la salle des fêtes**, qui représente environ plus de 350 heures de travail, a été réalisé par **Marie-josé Saboureau, Huguette Privat, Lilian Cammas, Mauricette Jassin et Blandine Pons**. C'est le panneau le plus grand qui reflète (!) toutes les qualités de ses créatrices avec le savoir faire de Blandine, la maîtrise artistique d'Huguette (qui a dessiné le motif), la créativité de Lilian, l'application et la détermination de Mari-jo, la participation de Mauricette et avec, à l'unanimité, beaucoup de patience et de ténacité.

- **la table d'orientation** réalisée par **Monique Aragon, Marylou Mouries et Pierre Mouries** (qui a passé des jours voire des nuits !). Cette table sera installée au vieux château, une fois les murs sécurisés. Tous les noms des hameaux sont inscrits sur cette table au milieu des volutes et les motifs divers, symboles de notre commune.

- le tableau **«Les danseurs»** pour la salle des fêtes ; **Lily Douziech, Nicole Payrastra et Annie Fossemale** ont réalisé ce couple de danseurs dont le clinquant et le mouvement chaloupé nous entraîne d'un regard dans la danse et nous rappelle les soirées festives de Verrières.

- Le jardin de **la Nation** réalisé par **Florence et Marc Almeras**. Ce tableau très coloré illustre des enfants en train de jouer ; il sera scellé à l'entrée du jardin de la Nation

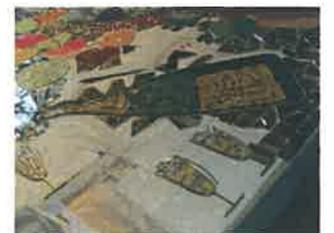
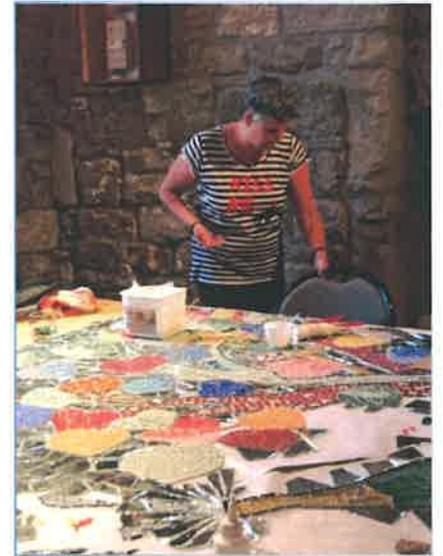
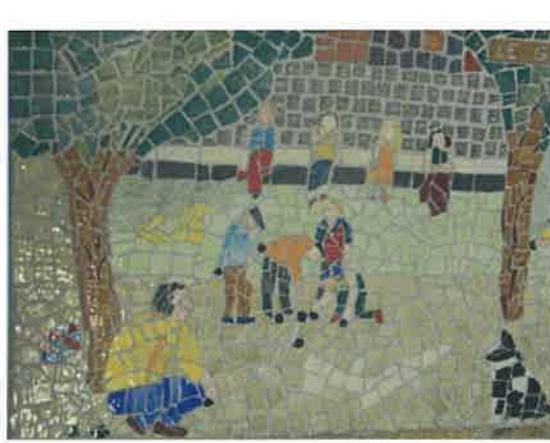
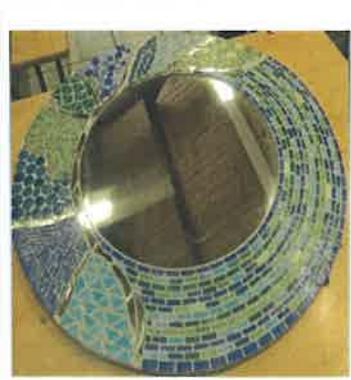
- **«La lavandière»** réalisé par **Lydie Pons, Maryvonne et Guy Aragon**. Confectionné avec beaucoup de minutie, de patience mais aussi avec un souci d'authenticité, ce tableau ornera le lavoir du village.

- **deux miroirs** harmonieusement auréolés de couleur et de lumière réalisés par **Martine Unal et Véronique Jassin**.

-Le tableau du **four**, tout en contraste entre les couleurs du feu et de la pierre, est réalisé par **Sylvie Jassin et Philippe Douziech**. Il est destiné au four du village.

- **« Le Gravas »**, réalisé par **Katia Badaroux** sur lequel on retrouve les attitudes familières des boulistes, les enfants qui jouent, les gens assis qui papotent enfin quoi, l'ambiance estivale de « la piste »...

Une mention particulière à Blandine qui nous a initié à l'art de la mosaïque et a assisté tous les participants de ses précieux conseils ; à Nicolas Clavel pour son aide technique pour le collage et les joints ; à Bernard et Fred pour leur aide et à toutes les petites mains qui ont participé soit de façon ponctuelle, soit de façon morale (merci pour les gâteaux et le café !). On remercie vivement chacun des participants pour leur travail, le temps consacré, leur patience, leur sens artistique; le résultat est unique et remarquable à l'image du projet collectif mené à bien grâce à tous.



« ETUDE DU BASSIN VERSANT DU LUMENSONESQUE ET DEFINITION D'ENJEUX DE GESTION » d'après Etienne Blanchard

Voici un bref résumé de cette étude réalisée sous l'initiative du Parc Naturel des Grands Causses, de l'université François Rabelais de Tours et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne (Ets public du ministère du développement durable).

Ce rapport est disponible à la mairie.

LONGUEUR	16,500 KM	Il prend sa source au « bois de ventajou » sur le Levezou entre les hameaux de Destel et de la Roubayre à 1093m d'altitude et se jette dans le tarn à Aguessac (365m d'atitude)
LARGEUR DU LIT	Environ	5 mètres
DEBIT	0,600 m3/s	En moyenne
DENIVELE	3,3 %	Petit torrent propice au développement de la truite fario.
AFFLUENTS	Ruisseaux permanents ou temporaires	- ruisseau de Destels (2.860 km) - ruisseau du Crouzet (1.150 km) - ruisseau de la Galerie (5.660 km) - ruisseau de Salques (4.400km) - ruisseau de barbade (5.360 km)
Population piscicole	Truite Gougeon Vairon Ecrevisses	Le Lumensonesque est entièrement classé en 1ère catégorie piscicole. Les années de sécheresse consécutives entraînent un débit d'étiage très faible et met en danger la reproduction des truites car les caches se trouvent hors d'eau et donc non colonisables - Américaine signal, en faible densité - à pieds blancs (peu nombreuses), espèce protégée et pêche totalement interdite.
Faune benthique	Larves Plécoptères gammare	De trichoptères (porte-bois) De plusieurs espèces d'éphémères

Le Lumensonesque est alimenté par les affluents cités ci-dessus et reçoit également de l'eau de nombreux ravins, des écoulements temporaires mais aussi de nombreuses alimentations souterraines. Plusieurs sources jalonnent le bassin versant dont la source de Saint-Pierre (700m3/jour en moyenne) et qui alimente la vallée en eau potable jusqu'à Rivière S/Tarn. En principe un assec se produit entre le Moulinou et l'amont immédiat de Verrières. Cependant, cette année, en raison du faible taux de pluviosité, le Lumensonesque est à sec sur certaines portions, notamment la traversée du village. De mémoire, personne ne se souvient l'avoir vu aussi bas au mois de juin ; des truitelles s'asphyxient dans les trous d'eau ; quelques unes d'entre elles ont été sauvées in extrémis par des âmes charitables pour être relâchées un peu plus loin où il reste encore un peu d'eau.

Cette étude relate aussi de nuisances d'origine humaine dont les principales causes sont :

- du côté de Molière, on constate des rejets non-conformes probablement d'origine agricole ou domestique.
- la STEP de Verrières qui connaît de très sérieux dysfonctionnements. (Un projet mené par le Sivom est en cours pour la construction d'une nouvelle station.)
- des rejets épars entraînent la prolifération d'algues filamenteuses.

Cette étude est avant tout un constat sur les caractéristiques et l'état du Lumensonesque. Un certain nombre de solutions sont abordées et même chiffrées et sollicitent la réflexion des riverains et de nous tous qui impactons son état. A nous de nous mobiliser, les habitants, la municipalité, le Sivom, la société de pêche pour apporter des améliorations afin que le Lumensonesque coule encore des jours heureux.



ADMR

Le 9 juin, l'ADMR a tenu son assemblée générale à Verrières en présence de Mr Varanfain le président, des élus des communes de la vallée : Danièle Vergonnier, conseillère générale du canton de Peyreleau, MM. Achille Fabre, maire de Paulhe, Aimé Héral, maire d'Aguessac, Robert Lapeyre, maire de St André de Vezines, Jérôme Mouries, maire de Verrières ainsi que des bénévoles et salarié.

Pour l'année 2010, l'ADMR présente un bilan positif en hausse. En quelques chiffres l'ADMR c'est 286 personnes aidées, 37 salariés employés dont 21 temps plein, 28371 heures d'intervention, 614713€ d'activité économique, 207781 km parcourus et 6544 repas distribués auprès de 27 personnes.

M.Varanfain, après avoir remercié les bénévoles et les employés pour leur travail et l'aide qu'elles apportent aux personnes à domicile, a évoqué les nouvelles dispositions qui seront mises en œuvre en janvier 2012 et a exprimé son inquiétude en ce qui concerne le maintien des aides et les conséquences que cela entrainerait: une baisse d'activité et des emplois peut-être menacés. Ceci dit, l'ADMR est une association dynamique, qui se modernise notamment avec des équipements informatiques, une démarche qualité pour le portage des repas, qui joue un rôle important de coordinateur entre les différents services médicaux et reste toujours soucieuse d'apporter une aide des plus adaptée aux besoins des personnes.

Le thème « Promouvoir la bienveillance, prévenir la maltraitance » a été développé par Christine Valentin, présidente de Tarn et Muse.

C'est autour du verre de l'amitié que s'est clôturée cette séance.



COURS DE PATCHWORK A VERIERES ANIMES PAR GISELE COUDERC



L'aventure commença l'été dernier sur une idée de Claire Paluch « Et si tu créais un atelier de Patchwork à Verrières ? ».

Après un sondage auprès de plusieurs personnes et avec l'autorisation du maire Jérôme Mouriès d'utiliser la salle des fêtes le vendredi après-midi. Après un affichage et l'adhésion de plusieurs personnes les cours ont commencé en octobre 2010.

Le contact s'est établi au fur et à mesure des semaines et les cours avec des « je ne sais pas

coudre » ou bien « je n'y arriverai jamais ». Puis, petit à petit, la confiance s'est établie et morceaux de tissu cousus bout à bout, les œuvres ont pris forme, embellies par le quilting

Je voudrais rajouter qu'avec la pose café, le thé et les gâteaux et les visites agréables de certains habitants du village les cours de patchworks sont devenus un rendez-vous fort plaisant.

Le jour du 14 juillet 2011, nous aurons le plaisir d'exposer nos ouvrages à la salle de la mairie.



Je remercie les amies du club qui m'ont fait confiance et m'ont mis du baume au cœur.

Les cours reprendront en octobre 2011 avec plein de projets en tête et j'invite les personnes curieuses de connaître ce loisir de se joindre à nous.

Amicalement

**Gisèle couderc et
le club de
patchwork
Verrières**



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE DE VERRIERES 12520

Et voilà, les mois passent et nous nous retrouvons à l'orée d'une nouvelle saison de chasse. Mais avant qu'elle ne commence, faisons le point sur la précédente.

Lapins : quelques spécimens étaient présents sur le terrain à l'ouverture sur certains secteurs, mais encore une fois, la myxomatose est passée par là. La saison écoulée a été plutôt moyenne. Mais malgré cela quelques uns ont résisté à la maladie. Au cours du printemps, nous avons couvert une partie du parc à lapin avec un filet. Nous allons en faire un parc de reproduction. Le président remercie tous ceux qui ont participé aux travaux.

Plan de chasse lièvre : 30 lièvres ont été prélevés sur le territoire de l'A.C.C.A de VERRIERES, en légère augmentation par rapport à l'année dernière. Un comptage a été effectué à la fin de l'hiver, une vingtaine de lièvres ont été recensés. Le lièvre reste présent sur notre société et nous devons continuer à le préserver pour pouvoir le chasser raisonnablement.

Perdreaux : un lâcher de 220 perdreaux avait été effectué. Cette saison nous avons décidé de prendre tout notre gibier à l'élevage de La Tour. Nous avons fait un lâcher de 100 perdreaux avant le 15 août puis deux lâchers pendant la saison de chasse. Apparemment cela a été bénéfique, certains chasseurs de perdreaux ont réalisé de beaux tableaux. Cependant de nombreux couples se sont formés sur le terrain et nous espérons une bonne réussite des couvées.

Faisans : 4 lâchers ont eut lieu cette saison, un par mois. Bonne saison.

Sangliers : 80 sangliers au tableau. Les équipes sur le terrain font le maximum pour réguler cette espèce, peu de dégât enregistré à ce jour.

Chevreuil : Plan de chasse réalisé, bonne ambiance dans l'équipe qui chasse cette espèce. Nous rappelons que la chasse du chevreuil est ouverte à tous les sociétaires et est gérée par le bureau de l'A.C.C.A.

Cerf : le plan de chasse de 2 cerfs a été exécuté par l'équipe Gary sur Couyras.

Le 15 mai avait lieu à la salle des fêtes de verrières, le repas des chasseurs ouvert à tous les résidents de la commune ainsi qu'à tous les sociétaires et propriétaires. Et c'est une centaine de personnes, chasseurs et non chasseurs, qui se sont rassemblés devant un bon repas préparé par le traiteur Jean-Claude de Rivières S/tarn. Après l'apéritif offert par l'A.C.C.A, tout ce petit monde s'est mis à table pour déguster salade aveyronnaise, daube de cerf, cerf en grillade, fromage et dessert.

Tout le monde a apprécié, monsieur le Maire et même nos amis anglais.



Merci à tous et à l'année prochaine.

Le bureau de l'A.C.C.A souhaite à tous les chasseurs, à tous les propriétaires, ainsi qu'à tous les lecteurs de la gazette, de bonnes vacances à tous.

FOYER RURAL

Les petits déjeuners « tête de veau » ou tripoux ont connu un franc succès. Il est vrai que par les matins brumeux de printemps rien ne vaut les bons petits plats cuisinés par la Doude et par Olivier pour commencer la journée !



Ricou a réitéré son exploit de préparer une choucroute pour près de cent personnes. Le repas était excellent et l'ambiance très joyeuse.

Ricou, sais-tu qu'il y a des fidèles qui attendent la choucroute 2012 !



FETE DE VERRIERES LE 5 – 6 – 7 AOUT

VENDREDI 5/08 : MOULES – FRITES et SOIREE DANSANTE

SAMEDI 06/08 : SAUCISSE VERRIEROISE et SOIREE DANSANTE animée par MICHEL

DIMANCHE 07/08 :

- à midi, REPAS PANIER SOUS LA HALLE
- à 15h00 CONCOURS DE PETANQUE à la mêlée
- Démonstration de Dance COUNTRY
- Apéritif de clôture

Le rendez-vous estival de Dédé :

Un métier - Deux lieux -

Vous qui avez le goût de la recherche, c'est ce qui vous sera proposé cette année les « 4, 5, 6 août ». Colombo n'est plus là, mais vous, vous ne renoncez pas !

Jeudi 11 Aout à 18H

Apéritif Littéraire avec l'auteur du roman policier de l'été : **A75** écrit par Pierre Migairou



RANDONNEES VILLAGE DE VERRIERES 2011

Comme chaque été, Elian et Annie nous propose des randonnées dont voici le programme

Mercredi 20 Juillet 2011 **Au départ de VERRIERES vers la mine de BECOURS (prévoir lampe)**

Mercredi 27 Juillet 2011 **Les Echelles de ROQUEFORT**

Mercredi 3 Août **Le CAOUSSOU au départ de LONGUIERS (Causse Noir)**

Mercredi 10 Août 2011 **Départ de VERRIERES à pied vers les Donzeilles, le Clapas du Diable
Retour sur Verrières**

Mercredi 17 Août 2011 **PRIEURE de COMBEROUMAL (Départ St Beauzely)**

**Rendez-vous à 9h00 sur la place du village ; prévoir
pique-nique.**



LE FESTENAL DE LA MUSE

Lo Festenal de la Muse regroupe plusieurs associations autour du canton de saint-beauzely, qui organisent des manifestations dans la tradition et culture occitane.

Cette année, les manifestations s'ouvrent avec LA DIMENJADA qui aura lieu à Castelnau le 4 SEPTEMBRE 2011. Journée qui débute par une paséjade à 9H30 suivie de la messe en occitan à 10H30 ; il y aura aussi le marché où sont présents les producteurs de pays et les éditeurs occitan avec des animations diverses tout au long de la journée : chorale des enfants, paséjade sur les moulins et bien sûr « lo balèti ».

Des sorties sont prévues sur le mois de septembre et octobre. Voici le programme :

10 SEPTEMBRE 2011 : ST BEAUZELY avec le groupe BALAGUERA (polyphonie)

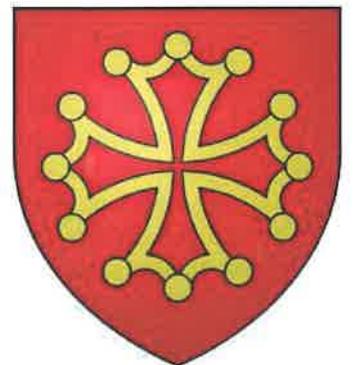
17 SEPTEMBRE 2011 : MONJAUX spectacle humoristique avec « LOS AGACHS ».

25 SEPTEMBRE 2011 : PASEJADE à VERRIERES avec balade en dromadaires.

02 OCTOBRE 2011 : ST ROME DE TARN « Théâtre pour enfants »

08 OCTOBRE 2011 : VIALA DU TARN avec Christian ALMERGE.

Les personnes intéressées qui souhaiteraient s'investir et participer à cette Paséjade peuvent se faire connaître auprès de la mairie de Verrières.



100 ans des Eclaireurs de France

Comme chaque été, les Eclaireuses et les Eclaireurs de France organisent des séjours de vacances adaptées et de colos.

Il va revêtir, cette année, un caractère tout particulièrement marquant puisque cette association va fêter ses 100 ans d'existence. Il a été demandé aux équipes les Eclaireuses et les Eclaireurs de France d'organiser un évènement marquant les 100 ans de l'association le Samedi 27 Août au centre International des Eclaireurs et Eclaireuses de France au Hameau de Be cours.

Les éclaireurs et les Eclaireuses de France nous tiendront informés de leurs actions et nous donnent rendez-vous pour fêter avec eux ce centenaire.

A bientôt...

Les Eclaireurs de France en week-end à Verrières



Le week-end des 2 et 3 avril, le groupe de Millau/Saint Affrique des Eclaireuses Eclaireurs De France a organisé une activité sur le village de Verrières grâce à l'investissement d'Anaïs Llobel. Cette activité était proposée aux jeunes du

groupe, mais elle était aussi ouverte aux jeunes Verriérois entre 6 et 11 ans. Les éclés ont donc, au cours de ce week-end, accueilli 27 jeunes dont 5 de Verrières.

Lors de la première journée de ce week-end dont la thématique était les gaulois, les enfants ont pu montrer leurs talents aux animateurs déguisés en gaulois sur des petits jeux. Ils ont ensuite participé à une veillée repas trappeur (ou gaulois en l'occurrence) autour du feu. Enfin, la première journée s'est conclue par un conte qui, pour rester le thème était d'origine celte.

Le dimanche, les éclés ont découvert le village de Verrières avant d'y mener, l'après-midi, une chasse aux trésors. Le trésor de friandises trouvé, les enfants ont pu se le partager avant de profiter avec les parents du goûter organisé par le groupe. Chacun est ensuite rentré chez soi, et les animateurs ont pu retirer leurs déguisements.

Ce week-end a donc permis aux jeunes Saint Affricains et Millavois de découvrir le magnifique village de Verrières. Les jeunes verriérois ont aussi pu découvrir quelque chose : une activité éclé, ce qui, malgré la présence du



centre national EEDF de Bécours sur la commune, était une première.

Les sourires de tous, enfants, parents, animateurs et habitants du village nous permettent d'espérer que d'autres projets similaires pourront être organisés à l'avenir. Nous espérons aussi revoir les jeunes verriérois qui ont participé à ce week-end pour compléter leur expérience avec le couchage sous tente, la randonnée, d'autres jeux et plein d'autres choses.



Le groupe EEDF de Millau/Saint Affrique

Un arbre remarquable

Répertorié et classé parmi les arbres les plus remarquables de notre région par le Parc Naturel Régional des Grands Causses (50^{ème} sur 350), ce sapin d'Espagne, situé au lieu dit « le pont de Vindrou », présente des mensurations

impressionnantes :

environ 34m de haut, une circonférence du tronc à la base de 5m et une envergure de 18m.

Ce qui en fait sa particularité, c'est que sur les livres de botanique, les mensurations données sont bien inférieures (hauteur 20m, envergure 6m). Cet arbre pulvérise toutes les données.

Il a été décapité plusieurs fois (grand vent ou neige) ; la dernière fois, lors des fortes chutes de neige de l'hiver 2006, une branche de la cime s'est

cassée, presque passé inaperçu sur le géant ; elle a fourni deux stères de bois, sans compter l'énorme volume de feuillage qu'il a fallu déblayer.

Quel âge peut-il avoir ?

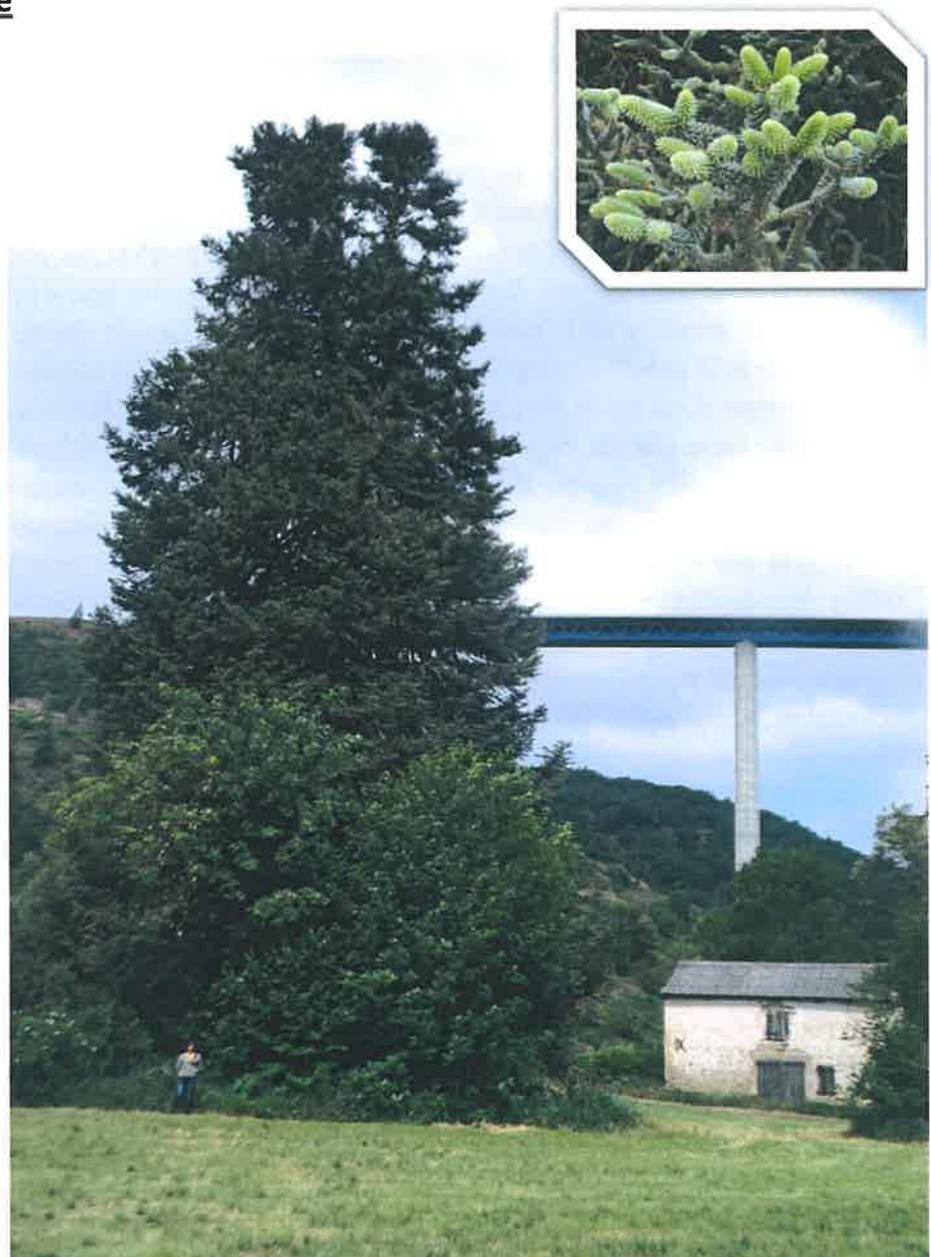
Par mémoire d'homme de Verriérois qui aurait 200 ans aujourd'hui, ils l'ont presque toujours vu tel qu'il est à présent. Il pourrait avoir 500 ans ou même peut-être bien plus. C'est une variété à croissance très lente originaire, comme son nom l'indique, des montagnes andalouses et d'Afrique du Nord.

Il a profité de sa situation dans de la bonne terre, ses racines puisent l'eau du Lumensonesque.

Bon nombre d'enfants se sont lancés le défi de monter jusqu'au sommet. Très peu ont réussi, le vertige les ayant terrassés ! Il est déconseillé d'essayer, la chute serait fatale.

Vous pouvez le retrouver sur le site www.aveyron-environnement.com

Florence Calvi



Clin d'œil sur le passé

Imaginez-vous, vous êtes bien à Verrières ce 24 juin 1907 au soir. La nuit est maintenant tombée et la population joyeuse est rassemblée autour du feu de la Saint-Jean qui, après avoir été béni, vient d'être allumé par le curé Passet. Comme il se doit, parmi les présents, les jeunes attendent avec impatience le moment où ils pourront sauter par dessus les braises. Mais ce n'est pas pour cette raison que le village est en effervescence. Une autre cause bien plus importante préoccupe, à divers titres, un grand nombre de personnes: demain c'est la grande foire du 25 et presque tout un chacun a intérêt à ce que la foire soit « bonne ». D'abord les cinq ou six aubergistes qui ont eu dès aujourd'hui beaucoup de travail. Ils ont du recevoir et mettre au frais, partout où cela est possible, nombreuses caisses de bière, limonade, barriques de vin et aussi la glace dont « la brasserie Fabre-Bière de Millau » reste depuis des années le fournisseur. Mais il y a un grand souci : demain ferra-t-il beau ? Le temps était aujourd'hui orageux et les poissons fournis par les braconniers du Tarn, bien que vidés et nettoyés au plus vite, avant d'être mis dans la glace, risquent de « passer ». Cela bien plus vite que les poulets et canard tués le matin même alors que les enfants, n'ayant pas école, étaient ébahis de voir une volaille s'enfuir tandis que l'on venait de lui couper la tête. Elle risque bien moins de s'abîmer cette volaille qui, après avoir été rapidement tuée, plumée et vidée dans la bonne humeur par les voisines ou parentes toujours volontaires, sera rapidement entreposée dans le grand garde-à-manger tout au fond de la cave fraîche. De nombreux plateaux de bois, tréteaux et bancs sont sortis et disposés un peu partout où un équilibre, parfois fragile, peut-être trouvé. Mais durant toute la journée la crainte de l'aubergiste a été grande, et si le temps venait à être mauvais ? non seulement la recette ne sera pas là mais la majeure partie des victuailles risquent d'être perdues. Si ceux-ci ont du travail, pour pas mal d'autres personnes cela a été aussi le cas. Dès l'aube, elles sont parties cueillir leurs guignes sur les arbres bien fournis cette année et elles sont mûres à point. Cela tombe bien car demain elles seront proposées sur la foire aux « montagnols » qui après avoir bien vendu leurs bêtes, « patche » conclue, vont être de bons clients. C'est par paniers entiers qu'ils vont acheter ces fruits, non sans avoir discuté le prix, comme ils le feront d'ailleurs en achetant à quelques particuliers l'indispensable gnôle permettant de faire « le canard » toute l'année. La recette de cette vente sera la bienvenue quand arrivera le moment de payer à Caylus le boulanger le nombre de miches qui auront été marquées sur « l'osque » (l'osque c'était deux petites règles de bois, jumelles, sur lesquelles le boulanger faisait des encoches dont chacune représentait une quantité de pain qui était payée périodiquement).

Si tout le monde dans le village s'est beaucoup activé, le moins préoccupé n'est pas Louis Reynes. C'est lui, qui par voie d'enchères, a emporté pour une durée de cinq années le droit mais aussi la charge d'être le placier. En application d'un cahier des charges bien précis, il doit veiller au bon déroulement de la foire, trouver à chaque vendeur un endroit où s'installer et lui faire payer ce droit en fonction de la place occupée, mais, l'espace étant restreint, les discussions sont âpres. Ce n'est pas tâche facile car les forains habitués à venir au village ont un emplacement réservé. Tel est le cas pour les Amilhats et Privat, vendeurs de vêtements ou jouets, Sabathier de chaussures, Thibaut d'outillage, Albaret de plants et autres vendeurs de poussins, de cordes, de graines, de linge, de glaces ou divers articles. Avec eux, habitués, il ne va pas rencontrer de problèmes ; il n'en sera pas forcément de même avec les maquignons, pas faciles eux, reconnaissables à leurs blouses noires dont, de la poche extérieure, apparaissent les ciseaux à marquer mais qui présente au niveau de la poitrine un renflement évident dû au portefeuille en cuir contenant de nombreux gros billets, ce dit portefeuille étant rattaché à leur bras, sous la manche du vêtement, par une chaîne assez visible pour décourager un éventuel voleur.

Déjà, dès ce soir, toutes les écuries libres ont été occupées. Les animaux conduits par les commis des marchands sont là, et même, certains, comme les vaches ayant leur veau, sont parqués dans les petits terrains que les plus prévoyants ont pu louer, d'autres sont déjà attachés aux cordes tendues entre les arbres.

Mais certains autres verriérois sont prêts à accueillir d'éventuels clients ; ce sont les petits artisans qui vont tirer quelques profits de ce jour de foire : le charron Ricard qui va, peut-être, prendre commande de quelques paires de roues et pourquoi pas d'une jardinière, d'un break ou d'un tombereau, de quelques paires « d'esclops » et Calmels, le « postillon » cordonnier, aura lui aussi certainement à placer quelques « tatchous » sous les esclops neufs et réparer quelques empeignes décousues. Il serait très étonnant qu'Anaïs Molinier « la débassaïre * » ne prenne commande d'une quantité de paires de chaussettes ou tricots qu'elle va façonner sur sa nouvelle machine à tricoter et qui seront donc finis pour le prochain hiver. Le tailleur, les couturières, la « capellaïre* » ou les menuisiers Pelat ou Foulquier devraient aussi recevoir commandes de quelques clients parmi tout ce monde. Et les « fabres * » Richard, Laurent Dur ou Mariüs Sarrouy auront bien en remettre en place divers fers défailants ou maints outils à forger. C'est ainsi que dans le village demain 25 juin, tout un chacun a intérêt à ce que le temps soit beau et que le bétail se vende bien. Mais pour ce soir, les auberges vont bientôt fermer dès que les clients retardataires auront vidé la dernière des nombreuses chopines. Alors, un certain calme viendra durant quelques heures ; il sera seulement rompu par quelques beuglements ou jurons venant de la bouche d'une personne, qui allant s'endormir dans la paille, étant un peu « pompette », aura chuté après avoir glissé sur l'une des nombreuses bouses posées au sol en abondance.

Après les craintes de la journée, le moral pour tous ce soir est au beau fixe : la « rougeaïrolle » est apparue au crépuscule et, ne dit-on pas que « rougeaïrolle del ser lou bel temps es ô l'espero » ? Le soleil sera donc là demain et les affaires seront bonnes.

Preuve en est donné en lisant le rapport des chiffres officiels qui seront établis le soir du 25 juin 1907 donnerait une idée de ce que pouvait être l'importance de la foire de Verrières en ces temps là ; incroyable !

Aujourd'hui en 2011, il est inimaginable qu'une telle activité ait pu avoir lieu dans notre village. Comment un tel marché pouvait-il être organisé dans un espace aussi restreint ?

Verrières ne connaîtra plus jamais ce temps révolu et peut-être est-il regrettable que de cela il ne reste que quelques écrits qui ont bien failli disparaître. Mais dans l'avenir qui donc va s'intéresser à ce passé ?

André Pons

Comme on peut le lire, sur ce rapport sur l'inspection sanitaire de la foire tenue à verrières le 27 juin 1907, on comptait : 200 paires de bœufs, 50 paires de vaches, 10 paires de génisses, 60 veaux, 300 moutons, 800 brebis, 500 agneaux, 200 porcs d'élevage, 100 truies et porcelets, 30 boucs et chèvres et 20 chevreaux

*Debassaïre : tricoteuse – Capelliaïre : chapellière – Fabres : forgerons

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON		RAPPORT	
ARRONDISSEMENT de Millau	Do M. <i>Miral</i>	sur l'inspection sanitaire de la foire tenue	
COMMUNE de Verrières	à Verrières le 27 juin 1907	1907.	
Heure de l'ouverture de la foire.....	<i>8 heures, 30 minutes</i>		
Noms des Agents qui ont prêté assistance.....	<i>11</i>		
Nombre approximatif d'animaux soumis à l'inspection.....	Chevaux <i>11</i>	Veaux <i>60</i>	
	Juments <i>11</i>	Moutons <i>300</i>	
	Poulains <i>11</i>	Brebis <i>800</i>	
	Mules, Mulets <i>11</i>	Agneaux <i>500</i>	
	Ânes, Anesses <i>11</i>	Porcs gras <i>11</i>	
	Bœufs <i>200 paires</i>	Porcs d'élevage <i>200</i>	
	Vaches <i>50 paires</i>	Truies et Porcelets <i>100</i>	
	Taureaux <i>10 paires</i>	Boucs, Chèvres <i>30</i>	
	Génisses <i>10 paires</i>	Chevreaux <i>20</i>	
Etat général de leur santé.....	<i>Bonne</i>		
Maladies découvertes.....	<i>rien</i>		
<i>(Morve, farcin, peste, charbon, sang de raté, péripneumonie, tuberculose, fièvre aphteuse, rage, clavelée, gale, rouget, pneumo-estérile infectieuse, etc., etc.)</i>			
Noms et résidence des propriétaires des animaux malades.....	<i>rien</i>		
Mesures prises.....	<i>rien</i>		



Valeur des charges

Pour la mise en ferme des droits de place à la foire de Terris qui se tient le 25 juin de chaque année

La Commune de Terris considérant pour une durée de cinq années à partir du vingt quatre juin prochain le droit de percevoir son droit de place ~~sur~~ à la foire qui se tient au dit Terris le 25 juin de chaque année aux Statuts et conditions suivantes

Art 1. L'adjudication ne pourra avoir lieu que le droit de place sera fixé par le tarif approuvé par M. le Préfet et dont copie lui sera déléguée

Art 2. Il ne pourra être fait au profit de son adjudication sans le consentement du conseil municipal ratifié par M. le Préfet, et sans rester solidaire pendant toute la durée de bail des engagements qu'il aura contractés par le présent cahier des charges

Art 3. Le prix de l'adjudication sera payé en un seul paiement le premier dimanche de juillet de chaque année

Art 4. Il sera versé entre les mains du Receveur qui en délivrera quittance

Art 5. Dans les vingt quatre heures qui précéderont l'adjudication ceux qui auront pris part aux enchères s'en tiendront pourvu qu'ils s'entendent au moment de la réception de nouvelles enchères, n'ayant et l'adjudicataire

Art 6. Pour toute et garantie de ce présent cahier des charges, l'adjudicataire devra fournir une caution qui devra être de la Commission présidant l'adjudication

Art 7. L'adjudication sera faite

1906

[Faint handwritten notes and signatures in the left margin, including names like 'M. le Préfet' and 'M. le Maire']

à l'adjudication des jours, au plus offrant et dernier soumis, d'être annués au moins quinqué, sous le nom de charges, en vertu de la loi de 1836

Art 1. L'adjudication pourra être adjugée à un ou plusieurs particuliers, par le conseil municipal et le maire, en vertu de la loi de 1836, sous le nom de charges, en vertu de la loi de 1836

Art 2. L'adjudicataire ne sera responsable qu'après avoir été approuvé par M. le Préfet

Art 3. Le prix de l'adjudication sera payé en un seul paiement le premier dimanche de juillet de chaque année

Art 4. Il sera versé entre les mains du Receveur qui en délivrera quittance

Art 5. Dans les vingt quatre heures qui précéderont l'adjudication ceux qui auront pris part aux enchères s'en tiendront pourvu qu'ils s'entendent au moment de la réception de nouvelles enchères, n'ayant et l'adjudicataire

Art 6. Pour toute et garantie de ce présent cahier des charges, l'adjudicataire devra fournir une caution qui devra être de la Commission présidant l'adjudication

Art 7. L'adjudication sera faite

Prix total d'adjudication

Mot et au des dits
Et ont signé
L'adjudicataire
Régis fils
Le Caution
D. J. M. C.

Les membres de la Commission
M. le Maire
M. le Receveur Municipal
M. le Secrétaire
M. le Trésorier
M. le Procureur

VU ET APPROUVE
à charge d'entreprendre et de payer les travaux de voirie
M. le Maire
Le Préfet de l'Aveyron
7. Rouvier



1% 260
x 69
3.28

Comptable - S. Beaumont les vingt cinq
juillet 1906 f. 66 c. 7. Reçu trois francs
et X centimes

[Handwritten signature]

La pétanque à Verrières.

Avant de vous parler de Verrières et de ses boulistes, laissez-moi vous dire quelques mots sur les jeux de boules et la pétanque en particulier.

Les jeux de boules sont apparus en Egypte, en Grèce et en Italie avant d'arriver chez nous. Les boules ont aussi évolué au cours des temps, elles ont été successivement en pierre, argile, bois et acier. Les boules en acier ont été conçues dans les années trente mais ne sont arrivées dans notre village que longtemps après.



Les trois jeux pratiqués le plus souvent en France sont, la boule Lyonnaise, le jeu provençal et la pétanque. Celle-ci est une variante simplifiée du jeu provençal. Le mot pétanque provient de l'expression « pés tanqués » qui signifie tout simplement pieds joints. Combien de nos joueurs ont-ils vraiment les pieds joints lorsqu'ils jouent ?

En quelques mots, je dirais simplement que ce jeu se joue entre six et dix mètres. On trace un rond d'environ cinquante centimètres de diamètre et un joueur lance le cochonnet que l'on appelle aussi, but, bouchon, petit ou gari. S'approcher le plus possible du cochonnet c'est « pointer ». Essayer d'enlever une boule de l'adversaire c'est « tirer ». Dans une partie il y a donc des pointeurs et des tireurs, ceci n'empêchant pas un tireur de pointer et inversement. Pour en terminer avec la technique je dirais que la pétanque officielle qui est un sport se joue en tête à tête, en doublette et en triplette. En tête à tête et en doublette chaque joueur dispose de trois boules alors qu'en triplette un joueur ne dispose que de deux boules.

A Verrières, la pétanque est un jeu, rien qu'un jeu. Il arrive que chaque équipe compte quatre et même cinq joueurs ce qui la rend encore plus conviviale

André Pons m'a raconté que certains jeunes de sa génération jouaient à la pétanque avec des boules de billard dans l'allée des mûriers. Ce dont je n'ai aucun souvenir. Les terrains les plus fréquentés se situent entre l'église et le ruisseau. Avant que l'on goudronne la route nous jouions à même la route et le long de l'église qui est maintenant occupé par une pelouse. Depuis que la route est bitumée, nous jouons sur le « grabas » qui est devenu notre terrain de prédilection. Mes plus anciens souvenirs remontent à mon grand père et monsieur Sarouy qui jouaient avec des boules en bois et m'ont initié à ce jeu. Quelques boules en bois étaient cloutées, summum de la technique et du raffinement. Une expression de monsieur Sarouy a survécu au temps, au lieu de dire pointe, il disait appointe.

Je voudrais citer et si j'en oublie, je m'en excuse, quelques figures emblématiques de la pétanque Verrièreoise. Qui m'ont fait aimer ce jeu. Parmi tous il y a Ferdinand Almèras et son cousin marcel, monsieur Antoine, Jules Aragon, monsieur Noyrigat, Alexandre et Hubert Vayssac, monsieur Vigouroux, monsieur et madame Cartailac, Maria, Marcelle, Henriette et André Pons, monsieur Lemaire dit « Baptiste », Maurice Almèras et Paulou Miquel récemment disparu. Chez les plus jeunes, je citerais, Pascal Donné et Jean-Louis Noyrigat, trop vite disparus et tous ceux qui sont encore assidus aux parties sur le « grabas », Jean-Louis Gaven, Bernard Pons, Philippe Douziech, Sylvie Jassin, et Remi Ameur et son père, Maryvonne, Lilian , sans oublier Annie Vaugeois. Je n'oublie pas celles et ceux qui chaque année disputent le concours de la fête.



Pendant tout l'été nous jouons et je voudrais dire à ceux qui aiment jouer de venir avec nous, ils seront toujours les bienvenus.

Pierre Migayrou

CARNET



NAISSANCE

Maël BLANCHOIS fils de **Nicolas BLANCHOIS** et de **Céline OBERIC** à **Verrières**, petit frère de **Loan** et **Eléa**.

Jeanne UNAL fille de **Claire DURAND** et **Rodolphe UNAL**, **Petite-fille d'Eliau**.

Hugo MONTEILLET fils de **Jérôme MONTEILLET** et de **Corinne BADAROUX** à **Conclus**, **Petit frère de Cassandra** et **Petit-fils de Josiane** et **Léonce BADAROUX**.

DECES

MME JULLIE Lucie, mère de **Mr Gérard JULLIE** à **La Graillerie**

Mme PONS Maria, sœur d'**Odette**, **Marcelle**, **Henriette**, **Renée** et **André Pons** à **Verrières**

Mme CASSAN Renée, grand-mère de **Cyril PIERRE**.

M. PIERRE Jean-Claude, père de **Cyril**, grand-père de **Nathy** et de **Louan**.

Mme CEZAR Nicole mère de **François**, **Elisabeth**, **Brigitte**, **Stéphane**.

Mme SEGURET Valérie mère de **Fernande** et **Simone SEGURET** de la **Vernière**

Toute notre sympathie aux familles.

ELODIE CALVI BROIE DU NOIR!!!

Ca y est , Elodie vient de décrocher la ceinture noire de Judo à Clermont-Ferrand où elle a présenté avec succès l'épreuve technique de ce grade (katas) .

Pour obtenir le 1er dan, les judokas doivent:

- réussir une épreuve d'arbitrage: Simple !
- obtenir 100 points en compétition (1 ippon = 10 points): Facile!
- présenter les katas (3 séries de 3 techniques à droite et à gauche devant un jury de hauts gradés): Ca se corse!

Cette récompense vient clôturer une belle saison:

- 2ème au tournoi régional de Tarbes
- 3ème aux championnats académiques UNSS à Toulouse
- 2ème au tournoi national label A de Toulouse
- 1ère aux demi-finales du championnat de France à Clermont-Ferrand, ce qui lui vaut un billet pour la finale à Paris.
- Participation aux championnats de France à Paris où après avoir gagné son 1er combat, elle s'incline, après prolongations(golden score) et seulement sur décision (2 voix contre une) face à une judoka à sa portée.

Dommage!

La saison prochaine sera difficile en 1ère année junior face à des adversaires de Pôle France mais pour l'heure, elle ne baisse pas la garde et préparera sa rentrée avec un stage élite à Saint-Raphaël où elle va en découdre avec les meilleurs judokas français cadets et juniors.

Nous lui souhaitons de faire briller les couleurs du SOM Judo-Karaté.

Un grand merci à son entraîneur Patrick Fezay.

Bravo Elodie!



EXPOSITION 2011

